SEMAPHORES
GROUPE ALPHA

Centre de Formation d'Apprentis du C.F.B.T.

(Centre de Formation de la Bourse du Travail)
15, rue des Convalescents
13001 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2022
(au terme d'une période de 12 mois)

Marseille, le 2 juin 2023

Sémaphores Audit SA
SA au capital de 200 000 €
Société de Commissariat aux comptes • Membre de la Compagnie Régionale de Paris
Bureau : Les Docks, Atrium 10.4 • 10, place de la Joliette • 13002 Marseille • Tél. 04 96 17 05 60
Siège social : 20/24 rue Martin Bernard • 75013 Paris • Tél. 01 53 62 70 00
337 630 792 RCS Paris • Numéro d'identification intracommunautaire FR 55 337 630 792
Une société du Groupe Alpha
BORDEAUX • LILLE • LYON • MARSEILLE • METZ • MONTPELLIER • NANTES • NOUMÉA • ORLÉANS • PARIS • ROUEN • SAINT-DENIS DE LA RÉUNION • TOULOUSE

Centre de Formation d'Apprentis du C.F.B.T.

(Centre de Formation de la Bourse du Travail)
15, rue des Convalescents
13001 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

(au terme d'une période de 12 mois)

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Centre de Formation d'Apprentis du C.F.B.T. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assuré que la méthode de comptabilisation des subventions et des produits était conforme aux principes comptables généralement admis et en adéquation avec :

- les notifications obtenues ou les conventions signées (marchés),
- l'avancement des formations, exprimé en nombre d'heures ou de jours,
- la facturation et/ou les appels de fonds concernant lesdites formations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 2 juin 2023

Pour Sémaphores-Audit,

Marc VINCIGUERRA
Commissaire aux comptes associé

Centre de Formation
de la Bourse du Travail
15, Rue des Convalescents
13001 Marseille

Présentation des comptes annuels 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

© Sage

Bilan Actif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

C.F.B.T.

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	481 237	331 842	149 395	37 143
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**481 237**	**331 842**	**149 395**	**37 143**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	1 565 786	1 565 777	8	756
Installations techniques, matériel et outillage industriel	4 464 122	4 255 306	208 816	217 046
Autres immobilisations corporelles	1 357 702	976 815	380 887	61 994
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**7 387 610**	**6 797 898**	**589 712**	**279 796**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	300 000		300 000	300 000
Autres immobilisations financières	9 147		9 147	9 147
TOTAL immobilisations financières :	**309 147**		**309 147**	**309 147**
ACTIF IMMOBILISÉ	**8 177 994**	**7 129 741**	**1 048 253**	**626 087**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 602 696		1 602 696	1 019 187
Autres créances	3 261 763		3 261 763	1 954 076
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**4 864 459**		**4 864 459**	**2 973 263**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	143 297		143 297	937 965
Charges constatées d'avance	11 732		11 732	8 218
TOTAL disponibilités et divers :	**155 030**		**155 030**	**946 183**
ACTIF CIRCULANT	**5 019 489**		**5 019 489**	**3 919 445**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	13 197 483	7 129 741	6 067 742	4 545 532

© Sage

Bilan Passif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

C.F.B.T.

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	19 778	19 778
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	(43 534)	(43 534)
Report à nouveau	2 721 913	1 709 548
Résultat de l'exercice	1 270 904	1 012 365
TOTAL situation nette :	**3 969 060**	**2 698 156**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	342 037	218 259
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	**4 311 097**	**2 916 415**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	50 000	50 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**50 000**	**50 000**
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 164	66 706
Dettes fiscales et sociales	615 923	656 995
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	50 527	50 527
TOTAL dettes diverses :	**752 614**	**774 229**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	954 031	804 888
DETTES	**1 706 645**	**1 579 117**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**6 067 742**	**4 545 532**

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

C.F.B.T. Période du 01/01/22 au 31/12/22

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 570 547		5 570 547	4 861 674
Chiffres d'affaires nets	**5 570 547**		**5 570 547**	**4 861 674**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			721 071	533 351
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			105 823	47 612
Autres produits			1	15
PRODUITS D'EXPLOITATION			**6 397 442**	**5 442 652**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 671 301	1 484 589
TOTAL charges externes :			**1 671 301**	**1 484 589**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			86 725	91 935
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 381 923	2 073 087
Charges sociales			930 950	760 904
TOTAL charges de personnel :			**3 312 873**	**2 833 991**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			190 946	144 990
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			**190 946**	**144 990**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			44 077	20 959
CHARGES D'EXPLOITATION			**5 305 923**	**4 576 463**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**1 091 519**	**866 189**

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

C.F.B.T. Période du 01/01/22 au 31/12/22

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**1 091 519**	**866 189**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	75	163
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 096	347
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 171	**510**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	42	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	42	
RÉSULTAT FINANCIER	**2 130**	**510**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 093 649**	**866 699**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		965
Produits exceptionnels sur opérations en capital	192 086	146 805
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	192 086	**147 770**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14 831	2 104
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	14 831	**2 104**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**177 255**	**145 666**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**6 591 699**	**5 590 933**
TOTAL DES CHARGES	**5 320 795**	**4 578 568**
BÉNÉFICE OU PERTE	**1 270 904**	**1 012 365**

© Sage

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisation) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus / sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions	15 ans
- Agencements et aménagements des constructions	10 ans
- Installations techniques	5 ans
- Matériel et Outillage industriels	5 ans
-	

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks

NEANT

d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
A partir de l'exercice 2020, le CFBT applique les règles et les méthodes comptables de l'avis ANC 2018-06.

© Sage

L'association n'a pas d'exposition directe en Ukraine et en Russie. Le contexte inflationniste généralisé n'a pas eu d'impact majeur sur les dépenses de l'exercice.
Par ailleurs, elle n'est pas en mesure d'évaluer les conséquences à moyen et long terme de cet evènement sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

La crise sanitaire liée au COVID-19 a entraîné la mise en place de mesures de précaution et de prévention nécessaires pour garantir la santé des salariés, des apprenants et du public. Cela a été particulièrement vrai en 2020 et 2021. En 2022 le centre a continué d'appliquer des mesures de préventions.

Alors qu'elles devaient initialement s'achever le 30 juin 2022, les aides aux entreprises pour la signature de contrats d'apprentissage ont été prolongées jusqu'à la fin de l'année 2023 (la prime, prévue dans le plan « 1 jeune, 1 solution », était d'un montant de 5 000€ pour un mineur et de 8 000€ pour un majeur).

Montant des honoraires du CAC Activité 2022: 13900 €

Effectif moyen au 31.12.22 en ETP: 69 salariés

© Sage

Immobilisations

Période du 01/01/22 au 31/12/22

C.F.B.T.

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	331 906		149 331
TOTAL immobilisations incorporelles :	**331 906**		**149 331**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	1 565 786		
Installations techniques et outillage industriel	4 371 810		92 311
Installations générales, agencements et divers	134 702		257 866
Matériel de transport	15 466		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	836 064		113 604
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**6 923 828**		**463 782**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	309 147		
TOTAL immobilisations financières :	**309 147**		
TOTAL GÉNÉRAL	7 564 881		613 113

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			481 237	
TOTAL immobilisations incorporelles :			**481 237**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			1 565 786	
Install. techn., matériel et out. industriels			4 464 122	
Inst. générales, agencements et divers			392 569	
Matériel de transport			15 466	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			949 668	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			**7 387 610**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			309 147	
TOTAL immobilisations financières :			**309 147**	
TOTAL GÉNÉRAL			8 177 994	

© Sage

Amortissements

C.F.B.T.

Période du 01/01/22 au 31/12/22

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	294 763	37 080		331 842
TOTAL immobilisations incorporelles :	**294 763**	**37 080**		**331 842**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	1 565 029	748		1 565 777
Installations techn. et outillage industriel	4 154 765	100 541		4 255 306
Inst. générales, agencements et divers	97 938	33 058		130 996
Matériel de transport	15 466			15 466
Mat. de bureau, informatique et mobil.	810 833	19 520		830 353
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**6 644 032**	**153 867**		**6 797 898**
TOTAL GÉNÉRAL	6 938 794	190 946		7 129 741

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	37 080		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**37 080**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	748		
Installations techniques et outillage industriel	100 541		
Installations générales, agencements et divers	33 058		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	19 520		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	**153 867**		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	190 946		

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

C.F.B.T.

Période du 01/01/22 au 31/12/22

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	300 000		300 000
Autres immobilisations financières	9 147		9 147
TOTAL de l'actif immobilisé :	**309 147**		**309 147**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 602 696	1 602 696	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	576	576	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 159	40 159	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	62 485	62 485	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	3 158 543	3 158 543	
TOTAL de l'actif circulant :	**4 864 459**	**4 864 459**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	11 732	11 732	
TOTAL GÉNÉRAL	5 185 338	4 876 191	309 147

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	86 164	86 164		
Personnel et comptes rattachés	237 288	237 288		
Sécurité sociale et autres organismes	238 236	238 236		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	140 399	140 399		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	50 527	50 527		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	954 031	954 031		
TOTAL GÉNÉRAL	1 706 645	1 706 645		

© Sage

Charges à Payer

C.F.B.T.

Période du 01/01/22 au 31/12/22

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 053
Dettes fiscales et sociales	322 902
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	**335 955**

© Sage

Produits à Recevoir

C.F.B.T.

Période du 01/01/22 au 31/12/22

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	39 782
État	55 003
Divers, produits à recevoir	2 125 075
Autres créances	20
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	2 219 879

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

C.F.B.T.

Période du 01/01/22 au 31/12/22

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	11 732	954 031
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	11 732	954 031

© Sage

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

C.F.B.T. Période du 01/01/22 au 31/12/22

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Quote part sub invest/res Région	76 712	77710000
Quote part sub invest/rés Autre	113 364	77710000
Quote part sub invest/OPCO	2 009	77720000
TOTAL	192 086	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Charges exceptionnelles sur opération	9 678	67100000
Charges exceptionnelles /exercice antérieur	5 153	67200000
TOTAL	14 831	

© Sage